



Sos aidez moi comment ça marche

Par **kamelinais**, le **25/08/2012 à 22:49**

bonsoir rnrnje suis algérien père de deux filles nées en France d'une mère algérienne, une a cinq ans et l'autre a un an. je voudrez savoir comment faire pour régulariser mon cas ?rnrnmerci d'avance.

Par **Nicole29**, le **26/08/2012 à 02:30**

Bonjour,rnPour régulariser votre cas, il vous suffit juste de prouver que vous pouvez prendre en charge votre famille, dans ce cas, il vous faudra juste justifier d'un travail ou au pire d'une promesse d'embauche.